

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand Est

Avis n° 2023 -147		
<p>Commission plénière du 10 octobre 2023 Présidence : Jean-François Silvain</p>	<p>Objet : Listes rouges des Oiseaux nicheurs et hivernants du Grand Est</p>	<p>Vote en conseil plénier : Favorable</p>

Contexte

Un vaste programme d'élaboration des listes rouges d'espèces menacées du Grand Est pour la faune a démarré en 2020. Coordonné par Odonat Grand Est, ce programme mobilise largement les experts régionaux des différents groupes taxonomiques.

En ce qui concerne les Oiseaux, 2 listes ont été établies, l'une pour les nicheurs et l'autre pour les hivernants, les migrateurs ayant été écartés en l'absence de données suffisamment représentatives des flux migratoires.

La démarche a consisté à établir dans un premier temps la liste de référence des espèces observées de tout temps en Grand Est et à identifier dans cette liste les espèces évaluables selon la méthodologie de l'UICN. Pour les espèces hivernantes, plusieurs filtres, inspirés de la méthodologie développée pour la liste rouge nationale, ont été appliqués, pour ne retenir que les espèces ayant des populations hivernantes significatives provenant d'autres régions.

Un ensemble d'analyses cartographiques et statistiques ont été effectuées en mobilisant 2 360 724 données dont 80,2 % de données récentes (période 2011-2020) pour les oiseaux nicheurs et 1 193 599 données pour les hivernants dont 86,5 % de données récentes.

Un comité d'évaluation composé de 15 experts régionaux a statué sur la catégorisation de chaque espèce sur la base d'un travail de pré-analyse à partir de calculs automatisés des zones d'occurrence et des zones d'occupation des espèces, de leur rareté spatiale et de l'évolution du taux d'observations et du taux de mailles occupées.

Parmi les 234 espèces d'oiseaux nichant ou ayant niché en Grand Est, 198 ont été évaluées. Parmi elles 14 ont disparu et 95 (48 %) sont considérées comme menacées dont 30 en danger critique d'extinction. De plus, 30 espèces (15%) sont évaluées comme étant quasi-menacées.

Pour les 257 espèces d'oiseaux hivernants observées, après application des filtres, seules 30 espèces ont été évaluées. Parmi elles 6 sont considérées comme menacées et classées vulnérables et 8 sont évaluées comme quasi-menacées.

Questions au CSRPN

Il est demandé au CSRPN de se prononcer sur la démarche mise en œuvre et les résultats des listes rouges d'Oiseaux nicheurs et d'Oiseaux hivernants du Grand Est.

Supports de réflexion

ODONAT Grand Est, 2023,

- Liste rouge des Oiseaux nicheurs de la région Grand Est - Rapport de synthèse Labellisation IUCN, 11 pages
- Tableau de la liste rouge des Oiseaux nicheurs du Grand Est
- Table d'informations sur les Oiseaux nicheurs du Grand Est pour catégorisation

ODONAT Grand Est, 2023, Liste rouge des Oiseaux hivernants de la région Grand Est

- Rapport de synthèse Labellisation IUCN, 11 pages
- Tableaux des listes de référence et liste rouge des Oiseaux hivernants, tableur
- Table d'informations sur les Oiseaux hivernants du Grand Est

Présentation en séance plénière par Yves MULLER, LPO Alsace et Wendy HAHN, ODONAT Grand Est

Analyse

Les méthodologies sont conformes au standard de l'UICN et n'appellent pas de remarque du CSRPN.

La liste rouge des oiseaux migrateurs n'est pas construite pour des justifications expliquées dans le « *Rapport de synthèse sur les hivernants* ». Le CSRPN comprend la difficulté mais, si l'approche par taxon n'est guère possible, une analyse par couloirs de migration serait la bienvenue. On est au-delà de l'établissement des listes rouges, mais l'absence d'une liste spécifique ne doit pas être interprétée comme un risque faible ou nul pour les migrateurs.

La liste rouge des oiseaux nicheurs est précise, actualisée grâce au volume de données mobilisées, même si certaines répartitions semblent incomplètes. Ces quelques lacunes ne sont toutefois pas de nature à modifier le résultat des analyses. Plus de la moitié des espèces évaluées sont rangées dans les catégories RE-CR-EN et VU. Ce nombre est important et signale des pressions majeures impactant les effectifs ou la répartition des espèces.

Pour affiner la compréhension, le CSRPN note l'absence de différenciation des situations qui aboutissent à des évaluations identiques engendrées potentiellement par des dynamiques contraires. En effet, une situation numériquement critique peut résulter d'un effondrement constaté, mais aussi d'une installation récente et non encore consolidée en région. La signification biologique des deux situations pour les espèces considérées est naturellement très différente.

La liste rouge des hivernants est réduite (6 espèces sur les 215 étudiées). Il est vrai que la prudence d'analyse et les filtres utilisés impactent cette liste. Ici également, il ne faudrait pas que le public non spécialisé comprenne que l'absence d'une espèce dans la liste rouge des hivernants soit synonyme de bonne santé de sa population. Il serait intéressant que, pour la diffusion, une clé de lecture soit donnée, croisant nicheur et hivernant par exemple. Ceci est important car le critère Nad « *population hivernante non discernable de la population locale* » est largement utilisé et sous-entend que c'est le critère nicheur qui est prioritaire, en tout cas le CSRPN interprète le sujet avec cette lecture.

Pour résumer, cette production de la communauté ornithologique du Grand Est constitue un travail remarquable qui actualise fidèlement la situation des espèces prises en compte dans le respect de la méthodologie UICN.

Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un **avis favorable** pour la liste rouge des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants du Grand Est. Il propose toutefois des recommandations pour favoriser la bonne compréhension des résultats.

Recommandations

Le CSRPN recommande :

- qu'une information additionnelle, type pictogramme, puisse être insérée dans la liste rouge des oiseaux nicheurs permettant la différenciation des espèces rangées dans une même catégorie ayant des dynamiques opposées (régression / augmentation).
- qu'une clé de lecture, ou une explication, soit ajoutée dans la synthèse sur les hivernants concernant le croisement des statuts liste rouge avec les nicheurs.

Fait le 23 novembre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JF' with a checkmark at the bottom left and 'SEL' written below it.

**Le président du CSRPN
Jean-François SILVAIN**